

20 décembre 2021

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Avec effet au 24 décembre 2021, le [règlement ministériel du 15 décembre 2021](#) modifie le niveau de rémunération minimal prévue à l'article 1er du [règlement grand-ducal modifié du 26 septembre 2008](#) pour un travailleur hautement qualifié ressortissant de pays tiers ne bénéficiant pas du libre accès au marché de l'emploi national.
- Dans sa [réponse à la question parlementaire n°5285 du 23 novembre 2021](#), la ministre de la Famille et de l'Intégration, Corinne Cahen, a détaillé plusieurs manières de diffuser l'information sur la réforme de la loi électorale auprès du public cible, tels que les projets du PAN Intégration et les subventions aux communes ou aux associations dans le domaine de la participation politique, la journée d'orientation dans le cadre du CAI, ou la campagne de sensibilisation « Je peux voter ».
- Dans un [communiqué de presse du 16 décembre 2021](#), le ministère des Affaires étrangères et européennes et le ministère de la Santé ont informé de la prolongation des mesures sanitaires à respecter par les personnes entrant sur le territoire luxembourgeois par voie aérienne jusqu'au 28 février 2022 inclus, ainsi que de la liste des États tiers dont le Grand-Duché de Luxembourg accepte les certificats de vaccination. Cette liste sera actualisée par le [règlement grand-ducal du 17 décembre 2021 modifiant le règlement grand-ducal du 2 novembre 2021 établissant la liste des États tiers dont le Grand-Duché de Luxembourg accepte les certificats de vaccination](#).
- La Charte de la Diversité Lëtzebuerg, portée par IMS Luxembourg – Inspiring More Sustainability – en collaboration avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, ainsi que le LISER, a présenté les résultats du quatrième [baromètre « Diversité & Entreprises Lëtzebuerg »](#), fruit de l'analyse des questionnaires des signataires engagés. Le baromètre montre que les politiques de gestion de la diversité mises en place par les signataires ont eu des impacts positifs en ce qui concerne l'attraction des talents, l'augmentation de l'innovation et la création d'un environnement respectueux.
- La Direction de l'immigration a publié les statistiques concernant la protection internationale au Grand-Duché de Luxembourg du mois d'[octobre](#) et de [novembre](#) 2021. En octobre, 150 personnes ont introduit une demande de protection internationale au Luxembourg, soit le nombre le plus élevé depuis septembre 2020. En novembre 2021, le nombre des demandeurs de protection internationale au Luxembourg s'élevait à 110. Au total, 1.110 personnes ont introduit une demande en 2021.
- Le nouveau [rapport annuel du Système d'observation permanente des migrations](#) (SOPEMI) a été publié. Le rapport présente les développements en matière d'immigration et de protection internationale au Luxembourg du 1er janvier 2020 jusqu'au 30 juin 2021.

Chiffre de la semaine: 41%

19% de la population du Grand-Duché est mineur et 81% de la population est majeur. Des écarts importants peuvent être observés parmi les divers groupes nationaux : ainsi, 94% des Thaïlandais sont majeurs, 90% des Mauriciens et des Philippins. Le taux de mineurs le plus important se retrouve chez les Syriens avec 41%, suivis des Iraquiens avec 37%, des Érythréens avec 35% et des Afghans avec 31%.

Source : CTIE, RNPP au 1er janvier 2021

Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter mathis.osburg@uni.lu

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en